

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU

Mercredi 18 juin 2025 à 19h

Présents : Eric Cogo Maire, Mc Decosterd 1^{er} adjointe, Jacques Gasc 2^{ème} adjoint, Jean Marc Bragatto 3^{ème} adjoint, et les conseillers municipaux suivants : Christian Fougeroux, Régine Nardini, André Aubaret, Christian Py,

Damien De Laforcade excusé, pouvoir donné à Jacques GASC
Sylvie Perrin, excusée, pouvoir donné à Eric COGO

Désignation d'un secrétaire de séance : Decosterd Marie Christine
Lecture de l'ordre du jour,
Lecture et approbation du procès-verbal du Conseil Municipal précédent

Délibération :

- **4-1-2025** : délibération portant choix de l'entreprise pour travaux de rénovation de la salle de bain du logement communal.

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'effectuer des travaux de rénovation du logement communal : ces travaux comprennent plusieurs lots :

- Certains plafonds endommagés à la suite des traitements des termites,
- Isolation d'une chambre,
- Rénovation complète de la salle de bain vétuste.

Il présente les différents devis reçus. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide de retenir le devis de l'entreprise SARL DESCALZO-PASCUAL pour un montant de 12 610,00€ HT soit **13 871,00€ TTC** (pour les travaux de maçonnerie) et le devis de l'entreprise EI LAFON pour un montant de 3 893,48€ HT soit **4 282,83 TTC** (pour les travaux de plomberie) ;

- **4-2-2025** : délibération portant choix de l'entreprise pour mission de coordination SPS relatif au projet de création du parc écologique.

La coordination SPS consiste à identifier les risques liés aux travaux et à mettre en place des mesures pour prévenir les accidents et les maladies professionnels. Cela inclut la définition des responsabilités, la planification des travaux, la mise en place des mesures de sécurité et la surveillance du chantier.

Le Maire informe le Conseil Municipal que la coordination Sécurité et Protection de la Santé (SPS) est une obligation légale dans le cas où un projet présente plus de deux lots, notamment dans le cadre d'appels d'offres publics.

Pour rappel, le projet relatif à la création du parc écologique comportant 3 lots, la commune est dans l'obligation d'associer un coordinateur SPS. Il est proposé de sélectionner la société BECAD INGENIERIE en tant que coordinateur SPS en plus de son rôle de maître d'œuvre et ceci pour un montant de 1500€ HT. Pour information, dans le cas où le montant des travaux n'excède pas 760 000,00€ HT, le maître d'œuvre peut être aussi coordinateur SPS. Ce qui est le cas pour notre projet qui s'élève à 336 210,00€ HT. Cette délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés

- **Questions diverses :**

- Le Maire, nous a expliqué le déroulement de l'appel d'offres pour le projet de création du parc public et écologique. L'appel d'offres a été mis en ligne sur le site internet de la Dépêche du midi, le 4 juin 2025. La limite de réponse est le 4 juillet 2025 à 12h. Mme Stéphanie Bordonne Architecte Paysager et M. Stéphane Cambournac pour BECAD, nos maîtres d'œuvre, sont chargés d'analyser les réponses à cet appel d'offres. Nous aurons ces résultats courant fin juillet. La commission d'appel d'offres se réunira alors pour proposer un choix des entreprises qui sera débattu lors d'un conseil municipal qui se tiendra fin juillet 2025. En parallèle, M. le Maire contactera les banques pour la réalisation de l'emprunt de 100000 € pour financer ce projet et d'un prêt relais pour couvrir le montant des subventions accordées en attendant leur versement. Pour rappel, le projet de création du parc écologique a été subventionné à 80% par le Fonds Vert, la Région et le Département.
- Les travaux d'aménagement de la place du village ont débuté par la réfection de l'enrobé. Ces travaux se poursuivront au cours du mois d'août et septembre avec mise en place d'espaces délimitant des espaces dédiés à des futurs embellissements. En effet, des jardinières de séparation de place de parking, ainsi que des jardinières en entrée et fond de parking seront implantées sur la place en fin d'année dans le cadre d'un aménagement paysager (voir compte rendu du conseil municipal du 9 avril 2025).